



IRAN - Brèves économiques bimensuelles - septembre 2018 (2/2)

Septembre 2018

© DG Trésor

Brèves Macro-économiques

- D'après la Banque centrale, la croissance du PIB en volume a été ramenée de 4,6% entre le premier trimestre de l'année 2016/2017 et le premier trimestre de l'année 2017/2018 à 1,8% entre le premier trimestre de l'année 2017/2018 et le premier trimestre de l'année 2018/2019.
Hors hydrocarbures, elle a été ramenée de 4,3% à 0,7% sur la même période.

- Valiollah SEIF, ancien gouverneur de la Banque centrale, a été nommé conseiller du Président de la République pour les affaires bancaires et monétaires.

- Calculée en glissement annuel, l'inflation s'établissait à 31,4% à la fin du mois de septembre (contre 24,2% fin août).

Les sous indices relatifs aux produits alimentaires/boissons et aux transports affichaient respectivement une progression de 46,5% et 54,9% en glissement annuel sur la même période de temps.

- D'après le gouverneur de la Banque Centrale, les exportateurs iraniens auraient injectés 4 Mds USD dans le système « NIMA » (système permettant aux exportateurs de mettre tout ou partie de leurs ressources en devises à la disposition des importateurs) système qu'il a été mise en place à la fin du mois d'avril 2018.

- Le Majlis (Parlement) vient d'adopter une loi amendant la législation sur la lutte contre le blanchiment de l'argent sale et une loi portant adhésion de l'Iran à la Convention de Palerme (c'est-à-dire à la Convention des Nations-Unies contre la criminalité organisée).

Pour mémoire, la plénière du GAFI (Groupe d'Action Financière) se tiendra le 14/10 à Paris, à l'occasion de laquelle les états membres feront une revue du plan d'actions iranien.

**Brèves
sectorielles**

- D'après l'Association des Constructeurs Automobiles, la production d'automobiles aurait diminué de 9,3% entre les 5 premiers mois de l'année 2017/2018 et les cinq premiers mois de l'année 2018/2019. Calculée entre le mois d'août 2017 et le mois d'août 2018, la diminution aurait été de l'ordre de 38%.
- Sur les 5 premiers mois de l'année 2018/2019, les exportations iraniennes de produits agro-alimentaires se sont établies à 2,63 Mds USD, enregistrant une augmentation de 27,2% en glissement annuel. Elles représentaient ainsi 13,6% du total des exportations non pétrolières sur la période considérée. L'Irak (avec 40,3% du total), l'Afghanistan et les Emirats Arabes Unis sont les trois principaux clients de l'Iran.
- S'agissant d'importations, l'Iran a importé pour 4,53 Mds USD de produits agro-alimentaires sur les 5 premiers mois l'année 2018/2019, enregistrant ainsi une baisse de 7,1% en glissement annuel.
Les principaux produits importés étaient le riz (865 M USD), le maïs (824 M USD), le soja (595 M USD), les huiles végétales (360 M USD) et la viande rouge (307 M USD).
Les principaux fournisseurs de l'Iran sont l'Inde (799 M USD), la Suisse (572 M USD), les Emirats Arabes Unis (369 M USD), Singapour (368 M USD), la Grande Bretagne (349 M USD), les Pays Bas (269 M USD), le Brésil (214 M USD), la Turquie (170 M USD), la Russie (158 M USD) et le Pakistan (151 M USD).
- Selon un récent rapport de la Food and Agriculture Organization, la production céréalière iranienne pour l'année 2018 devrait s'établir à 20,1 MT, enregistrant ainsi une augmentation de près de 2,9% en glissement annuel.
La production de blé devrait s'établir à 13,4 MT (+7,2% en glissement annuel), faisant de l'Iran le 2nd producteur de blé au moyen Orient, derrière la Turquie.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Téhéran.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique de Téhéran

Ambassade de France en Iran

64 Avenue Neauphle-le-Château 11348 Teheran-Iran

Délivré par : Clément Bonnet

Validé par : Sébastien Andrieux

Versión de septembre 2018

Sources : Agence Internationale de l'Energie, FMI, Banque Mondiale, OPEP, Banque Centrale d'Iran et sources diverses